

**Résolution de MM. Michel Ducret, Robert Pattaroni et Jean-Marc Froidevaux:  
«Transfert des Conservatoire et Jardin botaniques à l'Etat».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance  
du 23 mai 2005, dans le rapport R-540 A)

*RÉSOLUTION*

Le Conseil municipal accepte le principe du transfert du Conservatoire botanique, et subsidiairement du Jardin botanique, à l'Etat ou à l'Université de Genève ou encore à une fondation à créer qui pourrait être soutenue par la Confédération au titre de l'aide fédérale aux universités.